

Règlement du défi Internet



L'Équipe des conseillers pédagogiques référents Numérique premier degré de la DSDEN 16 organise le défi Internet intitulé : « Médi@Tice, citoyen du Web » autour des usages responsables et citoyens du numérique

Cette opération poursuit deux objectifs principaux :

- développer les usages responsables du numérique
- offrir une situation de validation de nombreuses compétences du CRCN (cadre de référence des compétences numériques)

Participation

Ce défi est ouvert aux classes de cycle 3, et aux classes de 6ème à 3ème SEGPA et ULIS des écoles et collèges publics du département de la Charente.

Inscriptions

Les inscriptions au défi sont ouvertes jusqu'au 27 septembre 2024, date butoir, depuis le blog « Medi@tice » : <https://blogpeda.ac-poitiers.fr/mediatice/>

Une adresse électronique sera créée pour chaque classe participante. Elle sera du type « niveau de classe.RNE de l'école@ac-poitiers.fr » exemple : cm1-cm2.0160777Z@ac-poitiers.fr

Vous pouvez faire la demande de création auprès de Sébastien Papineau, à l'adresse suivante cpd.tice16@ac-poitiers.fr Il vous communiquera l'identifiant et le mot de passe.

(Attention, cette boîte a pu déjà être créée par le passé.)

Pour les échanges liés aux défis, il conviendra d'utiliser exclusivement cette adresse de classe et non l'adresse administrative de l'école.

La boîte électronique sera consultable depuis le site : <https://bal.ac-poitiers.fr> ou depuis le portail des élèves de primaire Tête à Toto : <http://www.teteatoto.org/desktop/>

Elle restera ensuite l'adresse pédagogique de la classe, même après la fin du défi, et pourra servir dans toute correspondance à but pédagogique, en dehors de l'ENT.

Déroulement

Chaque classe inscrite bénéficiera d'une séance de lancement sur la période 1. Vous pourrez l'orchestrer seul ou avec la présence d'un référent numérique (en faire la demande sur le formulaire d'inscription). Cette séance permettra de sensibiliser les élèves sur la sécurité, la santé et quelques règles liées à la publication sur internet au travers de 4 ateliers.

Les autres défis (un ou deux par période) se dérouleront jusqu'au vendredi 6 juin 2024.

Ils seront publiés sur le blog « Medi@tice ». La réponse pourra revêtir deux formes (précisées dans la question) :

- soit une saisie directe en utilisant l'outil « commentaire » du blog.
- soit un envoi par messagerie électronique.

Il n'y a pas d'obligation de répondre dès la publication de la question. On peut grouper les réponses. Néanmoins, afin de ne pas perdre le fil, nous vous conseillons de saisir vos réponses à échéances régulières.

La date-butoir pour la saisie des réponses et le retour des productions est le 8 juin 2024.

Correction des épreuves

Les questions bénéficieront d'une double correction faite par les organisateurs.

Classement

Chaque question apportera un nombre de points en fonction de sa difficulté.

Lorsqu'une classe s'inscrit au défi, il s'agit pour elle de récolter le maximum de points pour obtenir un diplôme.

- Souris d'or
- Souris d'argent
- Souris de bronze

Aide en ligne

Pour chaque défi, il sera précisé à quel domaine du CRCN elle s'adresse.

La participation au défi entraîne l'acceptation totale et entière de ce règlement. L'inscription engage formellement l'enseignant à participer avec sa classe.

L'équipe des conseillers pédagogiques référents Numérique